Hauts-de-Seine Tourisme
92
Conseil général des Hauts-de-Seine

Tourisme dans les Hauts-de-Seine

Lettre trimestrielle
du Comité Départemental
du Tourisme des Hauts-de-Seine
NUMÉRO 25 – DÉCEMBRE 2008

ÉDITO

Danièle DUSSAUSSOIS
Présidente du CDT 92
Conseillère Générale des Hauts-de-Seine

L'exemple de La Défense

On ne se lassera pas de répéter que l'activité touristique est l'un des leviers déterminants de l'attractivité d'un territoire. Elle génère richesse et emplois et n'est pas délocalisable.

Le site de La Défense ne serait pas tout à fait le même s'il n'était aussi celui de la capitale de la rencontre professionnelle. On estime à deux millions le nombre de touristes d'affaire et à plus d'un million le nombre de touristes qui viennent d'ores et déjà découvrir ce site connu du monde entier.

Quelques années avant l'aboutissement du plan de relance et les tours mixtes de 300 mètres de haut, il était temps de se préoccuper du fait touristique.

Sait-on qu'aucun parking ne permet aujourd'hui d'accueillir les autocars de tourisme ?

Sait-on que l'accueil des touristes n'a pas encore trouvé l'organisation professionnelle qui lui revient ?

C'est ce qui nous a conduit à prendre l'initiative du classement du site en zone touristique.

L'une des conséquences les plus visibles sera l'ouverture le dimanche des commerces se rattachant aux loisirs et à la culture.

Car le « shopping », toutes les études le disent, reste le premier loisir des Français. Les « 4 Temps », deuxième centre commercial de France, et bientôt le CNIT, font partie intégrante de la vie de La Défense.

La clientèle étrangère représente près de 40% de la fréquentation des « Galeries Lafayette ». Le site de La Défense est d'abord un centre d'affaire mais il peut devenir aussi un centre de vie.

La « crise économique » ne doit pas devenir un prétexte pour considérer une fois de plus que les domaines de développement touristique ne seraient que secondaires. Ils sont l'un des aspects de développement de l'attractivité des Hauts-de-Seine. J'avoue que j'ai quelques fois du mal à faire partager cette conviction avec mes collègues élus.

Les coups de cœur 2009 : une année exceptionnelle

« Les Coups de cœur 2009 » du Comité Départemental du Tourisme présentent un programme tout à fait exceptionnel !

D'abord dans la première partie de l'année, nous avons voulu innover et réserver les sites les plus insolites, les plus nouveaux ou les plus rares.

Du 10 février au 6 juillet, 15 sites ou ballades sont proposés à travers 42 dates de visites.

Quelques exemples : la pagode Tinh Tam à Sèvres, le nouveau musée des Avelines à Saint-Cloud, une ballade urbaine à Asnières-sur-Seine, l'Observatoire de Meudon, l'exposition « Reflets de la Seine Impressionniste », l'ancienne Manufacture de Tabac à Issy-les-Moulineaux… Toutes les visites sont guidées.

« Les Coups de Cœur 2009 », ce sont aussi trois visites à vélo encadrées par une animatrice fédérale de cyclotourisme ou un site « spécial Famille », la Ferme du Piqueur au Parc de Saint-Cloud qui proposera ses ateliers pédagogiques.

Puis dans la deuxième partie de l'année, nous retournerons vers la découverte économique et le savoir-faire.

Chaque partie des « Coups de Cœur » aura sa brochure de présentation. La première sera disponible dés la fin de l'année.

Bien entendu, les réservations et les participations seront accessibles en ligne et par téléphone.

Mise en place au printemps prochain du parcours des peintres à l'Île de la Jatte

Prévu dans les projets portés par le « Pôle Vallée de la Seine », découlant de la convention Région-Département, le Parcours des Peintres de l'Île de la Jatte rentre dans sa période opérationnelle.

Réunis au CDT le 21 octobre dernier, les représentants des communes de Levallois et de Neuilly-sur-Seine ont scellé leur accord avec le CDT qui sera le maître d'ouvrage de cette mise en valeur thématique avec l'association « Jatte Livres et Culture » comme conseiller technique.

Rappel : l'Île de la Jatte fut un lieu d'inspiration des plus grands noms de la peinture du XIXème siècle. Ce fut « Un dimanche après-midi à l'Île de la Grande Jatte » de Seurat, « La Seine et la Grande Jatte » ou « Le Pont de Courbevoie » du même artiste, « L'Île de la Grande Jatte » de Claude Monet ou d'Alfred Sisley, « La Seine avec le pont de la Grande Jatte » de Vincent Van Gogh… Dix œuvres identifiées, cinq sur Levallois, cinq sur Neuilly, seront reproduite sur des panneaux représentants les œuvres à l'endroit de leur création.

La mise en place devrait pouvoir se réaliser au printemps prochain. Ce sera le point de départ d'un parcours que l'on retrouve tout au long du cours de la Seine. C'est ce que veut montrer l'exposition « Reflets de la Seine Impressionniste », à laquelle le CDT est partenaire, qui aura lieu du 5 décembre au 9 mars 2009 à l'Atelier Grognard de Rueil-Malmaison.

Offre de partenariat télématique

Notre site web est maintenant équipé d'un système de réservation en ligne et de paiement sécurisé par carte bancaire.

Nous pouvons mettre ces facultés au service des manifestations organisées par des communes, des associations dépourvues de moyens de réservation ou de paiement en ligne. Prendre contact avec le CDT pour d'éventuelles collaborations.

Loisirs accueil : +14% en 2008

La saison touche à sa fin. Le service « Loisirs Accueil » peut d'ores et déjà établir un premier bilan. Ce sont 115 groupes cette année qui ont choisi les produits touristiques du CDT.

C'est une hausse de près de 14% sur l'année 2007 (101 groupes) qui avait été déjà exceptionnelle.

Plus de 3 700 personnes ont pu ainsi découvrir la richesse culturelle et environnementale des Hauts-de-Seine (3 315 en 2007).

Parmi elles, ce groupe de 40 personnes qui avait décidé de consacrer trois jours à la découverte de notre seul département.

Bien entendu, les dossiers de réservations s'accumulent pour la prochaine saison. La Journée Nationale « Groupes » des « Loisirs Accueil » qui s'est tenue le 4 novembre dernier au Musée de la Marine à Paris a connu une fréquentation sans précédent. Le stand des Hauts-de-Seine n'a pas désempli du matin au soir. Des contrats ont même été signés le jour même. Cette année encore un groupe de promotion d'une école à l'intention de consacrer son voyage de trois jours uniquement à notre département. La saison 2009 démarre sur les « chapeaux de roues ».

Camille Le Mestre en apprentissage depuis un an au CDT a accompagné Estelle Silliard dans la montée en puissance du service de commercialisation du CDT.

Elle nous quitte maintenant, remplacée par Taïna Duffourc jusqu'ici à l'accueil, qui devient Chargée de Mission au service « Loisirs Accueil ».

Eductour CDT/UDOTSI à Asnières-sur-Seine

Le traditionnel Eductour annuel organisé par le CDT et l'UDOTSI a eu lieu le 25 novembre dernier à Asnières-sur-Seine. Destiné au personnel d'accueil des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiatives des Hauts-de-Seine, l'Eductour a conduit une trentaine de personnes du Château d'Asnières au Cimetière des Chiens, en passant par la visite des nouvelles chambres d'hôtes du « Boudoir de Serendipity » au port Van Gogh. Après une réception à l'Hôtel de Ville, c'est au restaurant « Le Fleuve » qu'a eu lieu le déjeuner.

Asnières a un vrai projet de développement touristique. C'est l'une des seules villes du département (avec Clichy) où un maire-adjoint a une délégation spécifique au tourisme.

Blanche MÜHLMANN, maire-adjointe déléguée a accompagné l'Eductour, ainsi que Philippe BABÉ, maire-adjoint délégué à la culture, au patrimoine et aux espaces verts.

La ville d'Asnières a pour projet de réhabiliter les bords de Seine et le parc Robinson, en poursuivant en même temps la réhabilitation du Cimetière des Chiens. Un office de tourisme et un accueil du public y seraient installés.

C'est un projet ambitieux car il comprend le transfert de la halle qui a servi longtemps de gare à Bois-Colombes.

Alain AUBERT et Henri ENAUX, délégué du Pôle Vallée-de-la-Seine, se sont rendus à la Mairie d'Asnières où, en compagnie de Josiane FISCHER, premier maire-adjoint, ils ont pris connaissance des projets de revitalisation de ces espaces privilégiés des bords de Seine.

Le personnel des OTSI découvre la splendide salle des mariages de la mairie d'Asnières.

Bienvenue au musée des Avelines

Après onze mois de travaux, le musée des Avelines, musée d'Art et d'Histoire de la ville de Saint-Cloud, a rouvert ses portes le 11 novembre dernier.

Le Château de Saint-Cloud et ses jardins, la porcelaine, la donation Oulmont, les artistes clodoaldiens, des animations pour les enfants, le salon de thé bio : Saint-Cloud peut s'enorgueillir de son nouveau musée.

La première exposition temporaire : « Au front et à l'arrière » : la Grande Guerre expliquée aux plus jeunes se tiendra jusqu'au 21 décembre.

Le Musée des Avelines est d'ores et déjà dans les annuaires du CDT, dans les visites « Coups de Cœur » et dans les produits touristiques du « Loisirs Accueil ».

Il est ouvert du mercredi au dimanche de 14h00 à 18h00.

Tél. : 01 46 02 67 18, email : museeavelines@saint-cloud.fr, accès : gare SNCF de Saint-Cloud ; métro Boulogne Pont de Saint-Cloud sur la ligne 10 ; bus160,460, 467 arrêt Général Leclerc).

Nous avons le plaisir de retrouver à sa direction, Emmanuelle Le Bail qui a déjà été très appréciée au musée de l'Ile-de-France à Sceaux.

Les « ludoparcours® » : les quatre trésors des Hauts-de-Seine

Vous êtes sur le Parvis de La Défense.

« Sur la dalle de La Défense du côté de Léonard de Vinci, face à vous, la Connaissance. Elle est bleue et rouge. Ne retenez à la fin que le nom du groupe ».

C'est le premier des douze indices qui doivent vous permettre de trouver sur le site de La Défense l'un des quatre Trésors désormais cachés dans les entrailles de notre département.

Celui-ci s'appelle « Dans l'Axe des Arches », il se joue à pied, seul, en famille ou en groupe. On peut s'arrêter et le reprendre le lendemain. Il est long de deux kilomètres et dure une heure et demie.

Le second parcours est beaucoup plus long. Le jeu de piste de trente-huit kilomètres doit se faire en voiture. Il démarre au Musée National de Céramique de Sèvres. Les indices se trouvent facilement lorsque l'on suit scrupuleusement le parcours indiqué. Il faut compter cinq heures pour retrouver le deuxième Trésor : celui-ci est appelé « D'une Seine à l'autre ».

Le troisième concerne Boulogne-Billancourt : à pied, trois kilomètres, onze indices et trois heures et demie estimées de jeu. C'est le Trésor du circuit « La Traversée de Boulogne ».

Le quatrième enfin démarre au Musée de la Carte à Jouer à Issy-les-Moulineaux. Comme le second, il se pratique en voiture et il est long de trente-huit kilomètres. En dix énigmes, il permet de trouver le Trésor « Vol au-dessus de Paris ».

Pour jouer et découvrir, il suffit de se munir de la feuille de route téléchargeable sur le site du CDT.

Il faut aussi avoir l'esprit du LudoTourisme® qui commence à s'implanter dans notre pays.

L'intérêt est la découverte ludique de nos villes et de notre patrimoine : lorsque le Trésor est découvert, vous pouvez prélever l'un des gadgets qui le constitue. Recachez bien le coffre du Trésor et pensez à ceux qui vous suivront.

Vous pouvez même déposer en échange un gadget qui marquera votre passage. C'est l'esprit « course aux trésors » qu'ont voulu instaurer les concepteurs de cette formule basée sur la confiance, que sont l'IGN et Thésaurus Editions auxquels s'est joint bien entendu le CDT 92.

En 2009, ce sont trois autres Trésors qui s'ajouteront aux quatre premiers LudoParcours®.

Mais cette fois, il s'agira des « GPS Aventures » à pied ou à vélo. De la même manière, il s'agira de parcours de découverte ludique du patrimoine, effectués avec un GPS.

La Bossapas déja devenue « une Classique ».

Pari gagné pour la « Rando de l'Extrême » dans les Hauts-de-Seine.

Seul notre département peut offrir en Île-de-France un parcours boisé de 33 kilomètres avec 1100 mètres de dénivelée cumulé.

Ce fut le cas le 27 septembre dernier où le Comité Départemental de Randonnée en partenariat avec le CDT 92 ont organisé cet événement hors du commun.

Pas moins de 230 courageux participants se pressaient dès 7h30 à la gare de Chaville où la Municipalité avait installé tentes, tables et électricité.

Café de bienvenue, rafraîchissements et en–cas offerts au départ et aux points de contrôle permettaient aux randonneurs de reprendre des forces tout au long du parcours.

La Bossapas bénéficie d'un décor somptueux entre les forêts de Fausses–Reposes, Meudon et Clamart : Ville d'Avray et son étang de Corot (1er contrôle), Meudon et ses étangs (2e contrôle), Etoile du pavé de Meudon (3e contrôle), avec un balisage remarquable du parcours.
À l'arrivée : diplômes de la Bossapas déjà devenue « une classique ».

Certains étaient venus de très loin, 70% des participants étaient malgré tout originaires du 92, et 14% de Paris. 37% avaient moins de 40 ans ce qui démontre que la randonnée pédestre n'est pas seulement une activité de loisirs pour le 3e âge. 83% des participants étaient non licenciés à la FNRP.

Prochaine édition : le samedi 26 septembre 2009 avec la collaboration déjà confirmée du CDT et de la Mairie de Chaville.

Objectif visé : 500 personnes pour cette rando extrême d'un nouveau genre.

10 promenades à vélo : une nouvelle édition du comité départemental du Tourisme des Hauts-de-Seine

Destinées à tous, du plus jeune au plus âgé, ces balades utilisent le plus
possible les chemins, les voies cyclables et les rues pavillonnaires. Elles ont été testées par une animatrice fédérale du cyclotourisme : distance, difficulté, passages délicats, points de vue sont reportés sur une carte très lisible où le patrimoine à découvrir est omniprésent et sa description très
précise. De 11 à 16 km, les circuits en boucle ont comme point de départ une gare SNCF ou de RER. Classés en difficulté « facile » ou « moyen » selon le relief, les propositions concernent l'ensemble du département,
du nord au sud.

Comment se déplacer en transport en commune avec son vélo ? Où louer un vélo pour un week-end dans les Hauts-de-Seine ? La pratique du vélo est-elle autorisée dans le parc de Sceaux ? Ce sont quelques-unes des questions auxquelles répond la brochure destinée à aider ceux qui veulent à la fois se promener et découvrir un département qui le mérite.

Enfin, les 38 associations regroupées dans le Comité départemental de cyclotourisme présentent leurs trois mots-clés : tourisme, sport-santé et culture.

Cette publication est disponible gratuitement dans les offices de tourisme, les présentoirs du CDT dans le hall des Mairies ou sur simple demande sur le site : www.tourisme92.com ou par téléphone au 01 46 93 92 92.

2015 : Il faudra être aux normes d'accessibilité

En 2015, tout établissement recevant du public devra être aux normes d'accessibilité prévues par la loi de 2005.

Dans cette optique le CDT met en œuvre, dans un premier temps, une enquête sur l'ensemble des 190 hôtels du département et dans un second temps, sur les sites touristiques et culturels.

Alerté par l'envoi d'un questionnaire, par les textes de loi et les aides régionales et départementales, l'ensemble des établissements sera ensuite contacté téléphoniquement.

Cet état des lieux va au-delà du programme « Tourisme et Handicap » et a pour but de sensibiliser les hôtels et les sites aux nouvelles normes d'accessibilité prévues par la loi.

La péniche-chambre d'hôtes du port Van Gogh

Sitôt franchi le ponton, le charme opère…

Trois jolies et luxueuses chambres d'hôtes, l'une de 22 m², l'autre de 12 m² et la troisième de 20 m² sur une péniche 1930 viennent d'ouvrir à Asnières, sur le pont Van Gogh.

Elles sont idéalement situées près de La Défense et de Levallois, à dix minutes du métro. Décoration très raffinée, lit double, Wifi, lecteur CD, baignoires et toilettes privatives…

Les petits-déjeuners sont copieux avec fabrication «maison« ou artisanales. Des séances de massage et des cours de coaching sportif sont proposés par un personnel diplômé. Nombreuses petites attentions…

La nuitée s'élève de 85 euros à 190 euros suivant la chambre, la période et le nombre d'occupants.

Ce sont les trois dernières-nées du réseau Clévacances Hauts-de-Seine. Classées en catégorie « Insolite », il paraît même que la propriétaire Marie Raulet peut proposer une petite ballade sur la Seine. Son portable est le 06 24 36 30 36 et son mail contact@leboudoirdeserendipity.com.

Madame Raulet a bénéficié d'une subvention régionale de 4 200 euros et d'une subvention départementale de 6000 euros au titre du Fonds Départemental de Développement Touristique.

Pierre BROSSON, Président de l'UDOTSI 92, et Alain AUBERT, Directeur du CDT 92, avec Marie RAULET, propriétaire de la péniche chambre d'hôtes.

Vœux pour la mise en place de la taxe de séjour

À la réunion du Bureau élargi du 19 septembre, le CDT a pris le relais de l'UDOTSI en présentant un vœu souhaitant la mise en place de la taxe de séjour dans les communes des Hauts-de-Seine.

Cette taxe déjà perçue depuis des années sur la quasi-totalité du territoire national est destinée à la promotion des territoires, communes et départements.

Perçue sur les nuitées d'hébergement, elle ne pèse en aucune façon sur le contribuable local.

La participation, encadrée par la loi, est très modérée : de 0,60 € à 1,50 € par nuitée suivant les catégories.

Le conseil municipal qui institue cette taxe peut exonérer certains types d'hébergements comme les auberges de jeunesse.

Une taxe additionnelle de 10 % peut être instituée au niveau du département. Cette taxe est collectée par les hôtels et les hébergeurs et reversée aux communes qui doivent obligatoirement l'utiliser pour l'accueil et la promotion touristique (par exemple par la création d'un office de tourisme).

À Paris, le produit de la taxe de séjour s'élève à 30 millions d'euros.

Celle-ci permet le financement de l'Office de Tourisme de Paris ainsi que les structures d'accueil destinées aux touristes.

Christian DUPUY, Maire de Suresnes, a annoncé qu'il mettait en place cette taxe dès l'année prochaine, après concertations avec les hôteliers. Des villes comme Rueil-Malmaison et Levallois y réfléchissent, alors que Clamart et La Garenne-Colombes l'ont déjà adoptée.

Puteaux et Courbevoie la mettront en place dans le cadre de leur labellisation comme « ville touristique ».

La création d'une commission destinée à conseiller les Maires sur cette question est décidée. Elle estimera pour chaque ville le produit apporté.

Les téléchargements du site internet

Une idée de promenade à pied ou à vélo, un circuit architectural, une course aux trésors, un audio-guide…

Vous n'êtes jamais à court sur le site Internet du CDT : www.tourisme92.com.

Tout est téléchargeable ou imprimable : les quatre circuits LudoParcours® de recherche des trésors, les trois audio-guides de Meudon, Rueil-Malmaison et Boulogne-Billancourt, les dix promenades à vélo ou les promenades à pied…

Les brochures épuisées comme celles des circuits architecturaux, des hébergements et des restaurants peuvent être consultées.

Dans le même temps, vous pourrez consulter les événements « Hauts-de-Seine », fêtes et expositions mis à jour chaque semaine. Le site « Tourisme » est aussi celui des loisirs.

À consommer sans compter !

Après l'initiative du CDT, le site de La Défense bientôt classé zone touristique

C'est au cours d'une réunion d'un Bureau élargi convoqué par Danièle DUSSAUSSOIS le 19 septembre dernier que le CDT 92 a lancé l'initiative du classement des villes de Puteaux et Courbevoie en communes touristiques. Le site de La Défense se partageant entre ces deux communes est le premier bénéficiaire de cette initiative qui se base sur le récent décret du 2 septembre 2008.

Jacques KOSSOWSKI, député-maire de Courbevoie, Joëlle CECCALDI, députée-maire de Puteaux, Christian DUPUY, vice-président du Conseil Général Chargé du Tourisme, Michèle CANET, vice-présidente du CDT et présidente du groupe PS au Conseil Général, ont voté le vœu présenté par le CDT lors du Bureau qui s'est tenu à l'Hôtel Hilton de La Défense.

Quelques jours après, au cours d'un point-presse le 25 septembre, le Préfet des Hauts-de-Seine, Pierre de BOUSQUET de FLORIAN est revenu sur ce vœu du CDT en l'approuvant : « Dès que les conseils municipaux de Courbevoie et de Puteaux auront délibéré en faveur du classement, je m'empresserai d'y répondre favorablement en prenant les arrêtés » a précisé le Préfet.

Depuis la procédure est en cours puisque le conseil municipal de Puteaux a voté la délibération le 15 octobre et Courbevoie devait en faire de même au cours du mois de novembre.

L'arrêté préfectoral du classement autorisera de droit l'ouverture des magasins le dimanche, tout au moins ceux concernant le domaine du loisir.

Mais pour le CDT, il s'agit aussi de réinsérer le fait touristique dans le renouveau du quartier d'affaires.

Déjà des discussions ont eu lieu avec Bernard GERMAIN, Directeur Général de l'Etablissement Public de Gestion de La Défense (EPGD) ainsi qu'avec Dimitri BOULTE, Directeur des Grands Projets Urbains d'Unibail-Rodamco, pour remettre sur les rails une véritable volonté de développement touristique sur le site. L'existence d'un Office de Tourisme classé est d'ailleurs l'un des trois critères d'attribution du label.

La Défense : Une étude clientèle en cours

On a pu voir récemment sur le Parvis de La Défense des enquêteurs identifiés « Comité Départemental du Tourisme ». Ils effectuent une étude quantitative et qualitative de la fréquentation touristique de La Défense pour le compte du CDT et du Pôle Touristique Régional « Vallée-de-la-Seine ». C'est le cabinet IOD (Institut d'Observation et de Décision) qui a été choisi pour cette étude qui se déroule sur deux périodes : l'une en automne vient de s'achever, l'autre en avril et en mai prochains.

Mois des visites d'entreprises : 42% d'inscriptions et de participation en ligne

La principale innovation de la 7ème édition du « Mois des visites d'entreprises » était la mise en place des inscriptions en ligne ainsi que le paiement sécurisé des frais.

Les Altoséquanais sont des gens particulièrement « branchés » : ce sont 42% des participants qui pour cette première expérience ont utilisé le web.

Pour le CDT, cette avancée est maintenant un acquis : les prochains « Coups de cœur » pourront bénéficier des mêmes conditions d'inscription.

Le « Mois des visites d'entreprises » évolue pour l'année 2009. Il fusionne avec les « Coups de cœur » dont l'esprit est le même : permettre aux individuels de découvrir ce qui ne peut se visiter qu'en groupe. C'est ainsi que le premier semestre portera sur des propositions culturelles, architecturales ou insolites. Le second semestre portera sur des propositions de découvertes économiques axées sur le savoir-faire.

Quant aux propositions faites aux enseignants de visiter avec leurs classes l'une des quatorze entreprises partenaires du CDT, l'afflux de demande impose un étalement dans le temps. La visite la plus souhaitée est celle de l'usine d'embouteillage de Coca Cola à Clamart. Qui pourrait s'en étonner ?

« Tourisme dans les Hauts-de-Seine » est la lettre trimestrielle du Comité Départemental du Tourisme et des Loisirs des Hauts-de-Seine.
8, place de La Défense ■ 92974 Paris La Défense Cedex ■ Tél. : 01 46 93 92 92 ■ Fax : 01 46 93 94 92 ■ contact@tourisme92.com ■ www.tourisme92.com
Présidente : Danièle DUSSAUSSOIS ■ Directeur général : Alain AUBERT ■ Crédit photos : CDT 92 Didier Raux / UDOTSI 92 / Musée des Avelines / Bahi.